

**Compte-rendu plénière**  
**Belleville –Saint Maur, mercredi 28 juin 2017**

Mot d'introduction de Yussef Tahiri, Conseiller de quartier et de Bastien Recher, élu référent du Conseil de quartier Belleville-Saint Maur avec présentation de l'ordre du jour

**1. Nouvelle organisation de la collecte du courrier par La Poste**

Intervention de M. Roger JOAO, directeur établissement plate-forme de distribution des 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, arrondissements

Pour avoir une idée de notre travail au quotidien sur le 11<sup>e</sup> arrondissement, nous collectons et distribuons environ 130000 plis par jours du lundi au samedi. 200 personnes travaillent sur le 11<sup>e</sup> avec parmi eux 96 facteurs sur 20 lignes.

La Poste fait face à une diminution du volume de courriers (-6% par an) due à la digitalisation du courrier. Nous revoyons donc actuellement notre politique de collecte afin de répondre aux nouveaux besoins et répertorions les boîtes aux lettres qui satisfont encore ces besoins et celles qui y répondent moins.

Nous avons constaté que certaines boîtes aux lettres produisent moins de courriers au quotidien et nous avons le souhait de procéder à leur enlèvement. Pour votre quartier cela ne concerne qu'une seule boîte aux lettres qui se trouve au 19 rue des Bluets. Elle ne produit que moins de 70 plis ce qui est très peu.

La Poste propose pour se moderniser de nouveaux services qui pallient aux nouveaux besoins des habitants (Ex : Veiller sur mes parents).

Questions de la salle :

Yussef Tahiri : ou est ce que les habitants de ce secteur là vont aller poster leur courrier ?

Réponse : Nous avons considéré que suite à un enlèvement de boîte aux lettres, les habitants ne devaient pas être à plus de 10 minutes d'une autre boîte aux lettres. Pour ce quartier nous avons identifié d'autres boîtes aux lettres de substitution au 143 bd de Ménilmontant et le bureau de Poste au 103 avenue de la République. Une communication spécifique sera apposée sur la future boîtes aux lettres enlevée afin de prévenir les habitants du quartier.

Questions : la distribution du courrier recommandé se fait à domicile ?

Réponse : le facteur doit vous apporter le courrier recommandé. Si ce n'est pas fait, cela peut arriver il peut y avoir plusieurs raisons. Pour vos réclamations vous pouvez me contacter ou appeler le service client au 3631.

Question : pourquoi l'agence Oberkampf n'est elle ouverte que l'après-midi ?

Réponse : je suis en mesure de vous répondre sur la partie distribution et moins sur la gestion de bureaux. Mais il est vrai, qu'il n'y a pas une harmonisation des horaires des bureaux sur le 11<sup>e</sup>. Sur ce bureau je ne connais pas spécifiquement son organisation mais un bureau qui n'ouvre que l'après-midi c'est très rare.

Question : Peut-on donner son courrier à son postier ?

Réponse : Oui beaucoup de facteurs le font. Ce n'est pas une obligation mais ils le font généralement sur la base du volontariat. Dans tous les cas, le facteur est assermenté donc il peut le faire.

Question Yussef Tahiri : On aimerait mieux informer les habitants de nos initiatives notamment nos plénières. Mais La Poste refuse constamment d'afficher nos ordres du jour de plénière, or les bureaux de poste sont des endroits où passe beaucoup de monde.

Réponse : il s'agit d'un sujet « bureau de poste », je ne suis pas le mieux placé pour y répondre mais je ferai remonter votre demande.

Question : A propos de l'état des boîtes postales, certaines sont complètement taguées. Est-il possible de les changer et d'avoir du matériel propre ?

Réponse : oui il est tout à fait possible de le faire. Habituellement je le fais sur demande du cabinet du Maire, nous intervenons et les faisons repeindre.

## **2. Présentation du Collectif 3 Couronnes**

Intervention de 2 membres du Collectif :

Le projet des 3 Couronnes est né en décembre 2015 de l'association Recycl'Action qui a travaillé sur le ré-emploi et qui souhaitait dans le cadre d'un projet participatif financé par la Fondation de France proposer un réveillon solidaire et construire dans l'espace public un banc-cabane pour les personnes qui vivaient dehors. Un réseau de personnes du champ social s'est réuni pour proposer avec des riverains et des personnes à la rue de faire un événement le 19 décembre 2015. Nous savions qu'au 11, rue des 3 Couronnes qu'il y avait un terrain en friche sur lequel il n'y avait pas de projet prévu et que nous ne retrouvions pas les propriétaires. Nous savions juste que les habitants voulaient en faire un jardin partagé. A la suite de l'événement du 19 décembre, nous nous sommes dit qu'il était regrettable de n'utiliser ce terrain que pour une soirée et nous nous sommes mobilisés pour déblayer les gravats de la friche. Unicité nous a aidé et des dons ont été faits pour payer la benne à gravats.

Depuis, nous y sommes 4 jours par semaine, nous nous occupons du jardin potager, des amis graffeurs y ont mis beaucoup de couleur, les habitants nous ont remercié d'avoir remis de la vie dans le quartier. Le mur nous le changeons tous les mois. Nous avons aussi un petit projet social qui est d'accueillir le temps d'une nuit des personnes vivant dehors. Depuis que nous avons commencé nous avons accueilli 9 personnes dont une femme et un jeune avec un chien. Nous sommes en partenariat avec un réseau d'acteurs qui permet le suivi social. Il n'y a pas une catégorisation de personne il s'agit avant tout d'un lieu de rencontre.

C'est une friche qui commençait à polluer tout le quartier et notre projet a ravi les riverains. Les graffitis ont amené de la couleur.

L'idée était la couleur et la végétalisation. Ce sont les gens du quartier qui nous ont demandé d'améliorer/développer notre projet en proposant des projets conviviaux (repas, apéro etc). Tout le monde est le bienvenu et nous serions ravis de rendre le lieu si un projet social était proposé dans le but aussi que cela ne redevienne pas une déchetterie urbaine.

Yussef Tahiri : il s'agit d'une occupation temporaire car l'un des projets est d'y installer des logements sociaux. Le lieu est ouvert à tous, c'est un lieu de rencontre convivial.

Bastien Recher, adjoint au Mairie du 11<sup>e</sup>, élu en charge du logement : Pour l'institution Mairie votre projet est une occupation sans droit ni titre. La destination de cette parcelle au PLU prévoit en effet 100% de logement sociaux car nous en manquons dans l'arrondissement. Il y a une procédure d'expropriation qui pourrait aboutir d'ici la fin de l'année. Nous en serons plus sur le devenir de propriété car il y a en effet des propriétaires multiples d'où l'état de délabrement du lieu.

Intervention habitant : des personnes nous ont indiqués des problèmes structurels sur cette parcelle et celle voisine. Votre projet prévoit 3 logements sur 2 étages, c'est bien exact ?

Bastien Recher : en effet se sont des questions qui peuvent se poser mais la construction est aussi un renforcement d'îlot.

Intervention Josiane Pigny, Conseillère de quartier : cet espace avait déjà été occupé par le CQ auparavant. C'était un ancien hôtel sur ces lieux, il y avait 22 propriétaires.

Comment vous contacter ?

Réponse : On ne peut pas nous contacter directement par téléphone mais vous pouvez aller sur notre page Facebook « collectif des 3 couronnes » et nous poser les questions que vous souhaitez.

### **3. Intervention des commissions**

#### Commission Culture/animation, intervention de Josiane Pigny, Conseillère de quartier

Commission qui s'est toujours placé dans le courant de l'éducation populaire, basé sur le principe de la culture et l'éducation pour tous. Cette commission lutte contre les discriminations culturelles.

Circul'livre est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et favorise la lutte contre l'exclusion et l'isolement. Pourtant, ce rendez-vous n'existe plus. La consigne prise dans le cadre du Plan Vigipirate ne nous permet plus de sortir les livres sur la place Roger Linet. Nous avons été contraints d'annuler Circul'livre depuis 1 an et demi.

Nous sommes actuellement en recherche pour trouver un autre local mais malgré tous nos efforts nous n'avons pas eu de projets intéressants. Les livres sont toujours stockés à l'école de la Baleine.

Nous avons décidé de proposer un projet au budget participatif pour tenter de résoudre notre problème.

Nous prévoyons l'installation d'un kiosque citoyen sur la place Roger Linet. Il serait un point de rencontre et de partage dans le quartier Belleville-Saint-Maur. Ce lieu pourrait être animé par la Commission Culture du Conseil de quartier et par d'autres associations et structures de quartier. Le

circul'livre serait abrité dans ce lieu et pourrait de nouveau fonctionner. Il s'agit donc pour les habitants du quartier de voter pour ce projet !

Nous avons une autre activité au sein de la commission : Le cinéma de Papa et de Maman. Il s'agit d'une projection mensuelle d'un film à la Maison des Métallos gratuite et ouverte à tous. La prochaine projection aura lieu en plein air le 8 juillet dans le square Jules Verne et il s'agira du film « Swing ».

#### Commission Cadre de vie, intervention Youssef Tahiri, conseiller de quartier :

Ce soir nous allons beaucoup parler de végétalisation du quartier mais nous devons dire quelques mots sur un sujet qui nous concerne également, le réaménagement du boulevard de Belleville.

Hier deux options ont été présentées lors d'une réunion publique à la mairie du 20<sup>e</sup>. Le projet tel qu'il est ne fait pas consensus et il y a encore plein de sujet à discuter (circulation, végétalisation, mobilier etc).

A la rentrée nous allons beaucoup nous occuper du budget participatif, nous ferons également un bilan de notre plan propreté et nous nous occuperons de la diversité commerciale notamment dans la rue Moret où des commerces communautaires ont fermé et où il y a peut être la possibilité de mettre de nouveaux commerces.

Question :

Le Conseil de quartier peut-il intervenir sur le choix des commerces ?

Réponse : la mairie a délégué son droit de préemption à une société d'économie mixte qui s'appelle la SEMAEST et qui peut intervenir en cas de cessions commerciales. C'est un levier intéressant pour développer une diversité commerciale et lutter contre la mono-activité.

#### **4. Comment végétaliser le quartier ?**

Les dispositifs de la Ville de Paris :

- Du vert près de chez moi. Lancé en 2014, 1500 contributions, 209 points de végétalisation retenus dans tout Paris. Dans BSM il y en avait surtout rue Saint Maur
- Du jardin sur les murs : végétaliser des murs de la vie. Dispositif compliqué notamment en ce qui concerne la propriété des murs. Il y en a un du côté de la rue de la Folie Méricourt.
- Le permis de végétaliser. Dispositif le plus connu. Ouvert à tout le monde. Possibilité de dépôt de projet en ligne ou en mairie. La Ville peut aussi vous outiller ou vous fournir de la terre.
- Des graines à tous les étages. Distribution de graines proposées par la mairie de Paris.

Critiques/insatisfactions :

- Manque d'informations des habitants.
- Encombrement de l'espace public.
- Crainte de l'augmentation de loyers. S'il y a une valorisation du quartier, la population change et les loyers augmentent
- La mauvaise exposition des plantes

- Le côté bas de gamme des jardinières. Faut-il faire de la récup' (Ex : palettes) ou avoir de belles jardinières.
- Manque d'entretien de la part de la Mairie.

#### Points d'amélioration :

- La place Jean Ferrat. La jardinière pose un vrai problème car elle n'a pas de fonction.
- Dégradation des pieds d'arbres
- La rue de la Fontaine au Roi : problème entretien des jardinières.
- Place Marek Edelman : bonne initiative des habitants.
- Rue de la Folie Méricourt. Jardinière en bois qui se fondent bien dans le paysage.
- Rue Crespin Dugast/Passage de Ménilmontant : potager sur les jardinières
- Rue Saint Maur : pot déposés à la suite du projet « Du vert près de chez moi »
- Rue de la Fontaine au Roi : devant le Domino's pizza, projet de végétalisation
- Boulevard de Ménilmontant (côté 20<sup>e</sup>) : palette fleurie

#### Comment s'informer :

- « Le jardinier des rues du 11<sup>e</sup> »
- Journée « Enjardinez-vous »
- Maison du jardinage dans le parc de Bercy
- Site de la Mairie de Paris
- Association chemin Vert-
- Végétalisons.paris.fr

#### Projets de végétalisation dans le cadre du Budget Participatif :

- Remettre du vert dans la rue du Chemin vert (2016)
- Végétalisation du boulevard de Belleville : pied d'arbres
- Réaménagement du square Jean Aicard et Jules Verne
- Des composteurs collectifs dans le 11<sup>e</sup>
- Végétalisation de la place de la Fontaine Timbaud (2015)
- Pose de 20 bacs à fleurs dans l'arrondissement
- Végétalisation de la rue de Vaucouleur et de la rue Robert Houdin (2017)

Rue de l'Orillon, nous avons proposé la végétalisation du toit du gymnase. La Mairie a des projets pour ce toit.

Pour le square Jean Aicard et Jules Verne nous avons des désaccords avec la Mairie. Nous avons déposé un projet global dans le budget participatif et pour le moment cela ne nous satisfait pas. Pour Jules Verne nous souhaitons refaire l'aire de jeux ainsi que la végétalisation. Pour le moment cela ne sera juste qu'un mur végétalisation sur le pavillon à la clef. Nous ne sommes pas contents et avons pris contacta avec le médiateur de la Ville.

De nouveaux projets similaires ont été retenus mais nous ne ferons pas compagnie pour ces nouveaux projets alors que des projets ont déjà été votés et qui ne satisfont pour le moment pas nos exigences.

Questions :

Une habitante : A propos de la rue du Chemin vert. Cela fait 10 ans que je demande que l'entrée de la rue de Chemin vert soit végétalisée à la place du dépotoir et urinoir quotidien. J'avais demandé que devant le lycée Voltaire nous fassions des demi-cercles de banc autour des arbres afin que les jeunes puissent y déjeuner et pas sur le trottoir comme actuellement

Réponse : nous notons vos propositions.

Intervention Joelle Morel, Conseillère d'arrondissement déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat :

Je vous remercie pour le travail effectué que j'ai beaucoup apprécié.

Par rapport à la rue du Chemin Vert, il ya un projet du Budget participatif qui a été déposé et voté. Plusieurs personnes se sont retrouvés dans ce projet, ont travaillé ensemble et réalisé un dossier de propositions sur la végétalisation de la rue. Ils proposent que toutes les 4 emplacements de parking, il y ai un arbre. Ce projet est à l'étude mais nous n'avons pas encore de retour de la part de la DEVE. En ce qui concerne l'entrée de cette rue, nous pourrions peut-être l'intégrer dans le projet.

Bilan des permis de végétaliser : Plus de 200 personnes ont déposé une demande de permis dans le 11<sup>e</sup>, et 180 d'entre eux ont obtenu le permis. En ce qui concerne Belleville, cela représente une quarantaine de permis.

Ce qui est intéressant dan le quartier de Belleville c'est que quelques commerçants, entreprises et collectifs (conseil syndicaux) qui ont demandé des permis. De mon points de vue, déposé un permis à plusieurs permets une meilleure mobilisation, appropriation du projet.

Les rues les plus végétaliser du quartier est la rue Fontaine au Roi dans le 11<sup>e</sup>. Dans cette rue, il ya aussi une fresque murale. Elle a pu être réalisée grâce au Fond social des Habitants qui permet à un collectif d'habitants de pouvoir mettre en place un projet.

L'opération « Du vert près de chez moi » est complètement terminée.

A propos des squares, le 11<sup>e</sup> arrondissement n'a pas récupéré de sommes importantes sur ces squares. Nous avons donc fait des projets moins ambitieux que prévu. Pour le square Jules Verne, le jardin partagé prendra plus d'espace, les travaux vont avoir lieu prochainement.

La Place Fontaine Timbaud : le projet nous sera présenté prochainement et nous ferons une réunion publique sur le sujet par la suite.

Pour les Journée Enjardinez-vous je vous propose que pour cette année elles aient lieu dans le quartier Belleville-Saint Maur du côté du square Jules Verne.

Intervention François Vauglin, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement : merci pour cette information complète. A propos de Jean Aicard, un nouveau projet a été déposé au budget participatif. C'est un projet beaucoup plus ambitieux de 40000€ et qui vise à reprendre les trois parties du square.

A propos du gymnase Berlemont. Sa toiture n'est pas plate, donc difficile d'y mettre un potager. Il ya également une expérience sur sa toiture notamment sur une peinture qui vise à lutter contre les îlots de chaleur. Il s'agit d'une peinture réfléchissante qui n'absorbe pas la chaleur et qui permettrait de faire baisser la chaleur dans le gymnase. Il existe toutefois une petite terrasse sur laquelle nous pourrions y mettre quelques jardinières. Suite à une lutte de tous les instants contre les incivilités

dans le gymnase, nous pouvons à présent y refaire du sport et l'accès à la terrasse est de nouveau disponible sous réserve d'étude de portance pour des bacs.

Sur la Place Jean Ferrat s'il ya la possibilité de planter des arbres faisons le simplement il ne faut pas oublier que sous sol il y a le métro.

Le boulevard de Belleville, il ya eu des marches exploratoires, des réunions de concertations, n'a pas été totalement remis en cause dans sa conception. Le Carrefour de Belleville ne faisait pas parti du projet initial, nous avons demandé à ce qu'il le soit.

Intervention habitant :

J'habite le quartier je fais parti d'une association de masseur à la française et proposons des massages de rue. Nous l'avons testé dernièrement dans le quartier, nous avons été expulsés car nous n'avions pas d'autorisation. J'aurai tout de même souhaitez savoir comment est ce que nous pourrions faire pour autoriser notre activité dans l'espace public.

Réponse de François Vauglin : Depuis que nous avons lancé le parcours sportif sur les boulevards des fermiers généraux, nous avons des habitants qui sont venus nous voir pour nous demander d'avoir un peu d'espace pour animer des activités. Après réflexion et puisqu'il existe le permis de végétaliser il pourrait exister le permis d'animer. La Maire de Paris a trouver l'idée très bonne et une expérimentation devrait avoir lieu dans le 11<sup>e</sup> et je vous invite à intégrer votre activité dans cette expérimentation.

## **5. Renouvellement des groupes d'animation des Conseils de quartier**

Les conseils de quartier sont des instances de démocratie locale ouvertes : chaque personne présente physiquement à une plénière d'un conseil de quartier est considérée comme « conseiller de quartier ». Les conseillers de quartier peuvent s'investir au sein de commissions.

Au sein de ces commissions, 3 personnes maximum sont tirées au sort pour représenter la commission au sein du groupe d'animation du conseil de quartier pour une durée de 3 ans. Ce mandat prendra fin cet automne lors des plénières de renouvellement des groupes d'animation.

En 2014, les plénières dites de « renouvellement » se sont déroulées du 8 octobre au 5 novembre. Les plénières de renouvellement auront lieu à la même période cette année. Elles auront pour objet la désignation des membres du groupe d'animation.

Ce renouvellement est également l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier. **Le point à l'ordre du jour de la plénière ce soir est l'occasion d'amorcer cette réflexion, d'écouter les avis des conseillers de quartier, faire un bilan de l'activité du conseil depuis 3 ans.**

**Attention : il ne s'agit pas de modifier le règlement des conseils de quartier mais davantage d'un retour d'expérience**

Ce point peut également être l'occasion d'annoncer le Forum de la démocratie locale qui aura lieu le 30 septembre prochain et qui pourrait être le moment d'une présentation des conseils de quartier et d'un échange sur leur fonctionnement.

